

Phonétique et phonologie

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L4SS05P

Présentation

Ce cours introduit à la phonologie. Il est dédié, pour partie à l'acquisition des notions de base, pour autre partie à l'acquisition de méthodes de description. Il confronte sur ces notions de base, dans la période pré-contemporaine (1950-1990), les deux courants majeurs de l'histoire de la phonologie depuis ses origines modernes, d'un côté les théories substantialistes universalistes, de l'autre côté les théories formalistes relativistes : phonème *versus* segment ; théorie des oppositions distinctives *versus* théories de traits ; thèse de l'irréductibilité du niveau d'analyse phonologique *versus* thèse de la confusion morphophonologique ; traitement de la complexité linguistique. Des travaux pratiques d'analyse distributionnelle appliquée à la description des corpus phonologiques permettent de travailler et de maîtriser ces notions de base.

Objectifs

1) mettre en place les concepts suivants : phonème *versus* segment, intersection d'oppositions distinctives *versus* matrice de traits ; allophonie, allomorphie, neutralisation ; transcription phonétique *versus*

phonologique ; processus phonologique et conditionnement ;

2) mettre en place la procédure d'analyse distributionnelle phonologiquement orientée et appliquée à un corpus de langue ou de parole en transcription phonétique, ceci sur de petits corpus (au plus plusieurs dizaines de formes).

Évaluation

M3C en deux sessions

REGIME STANDARD Session 1: CC 100%

Contrôle Continu : 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité (50%)

REGIME DEROGATOIRE : CT 100%

1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H

SESSION 2 (*dite de 2nd chance*) : CT 100%

1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H

Pré-requis nécessaires

Connaissance suffisante de la phonétique pour les besoins d'un cours de phonologie, à savoir :

- en phonétique articulatoire : les fonctions de production des sons du langage et leurs corrélats acoustiques ; être à l'aise avec les symboles et le système classificatoire de l'API ;

- en phonétique physique : notions sur les ondes de pression acoustique : fréquence et amplitude, et leurs corrélats acoustiques ; périodicité / apériodicité, fondamental, harmoniques ; filtrage, amplification / amortissement, formants / bandes passantes de bruit.

Un support et une bibliographie de phonétique sont distribués aux étudiants par e-mail, hors et en supplément du cours proprement dit, pour révision et mise à niveau.

Compétences visées

1) montrer une compréhension claire et la maîtrise pratique des concepts suivants : phonème *versus* segment, intersection d'oppositions distinctives *versus*

matrice de traits ; allophonie, allomorphie, neutralisation ;
transcription phonétique *versus* phonologique ; processus
phonologique et conditionnement ;

2) savoir faire une analyse distributionnelle raisonnée,
entièrement explicite, vérifiable et vérifiée d'un corpus de
langue ou de parole en transcription phonétique, ceci sur
de petits corpus (au plus plusieurs dizaines de formes).

Bibliographie

les ouvrages majeurs cités ci-dessous sont à consulter
en bibliothèque universitaire. Les autres éléments
bibliographiques pertinents seront donnés en cours au
fur et à mesure de la progression.

Troubetzkoy, N. S. [en traduction française] (1949) :

Principes de phonologie, Paris : Klincksieck

Chomsky, N. & M. Halle [dans la trad. française partielle]

(1972) : *Principes de phonologie générative*, Paris : Le Seuil

Ressources pédagogiques

Si de besoin, elles seront données en cours.